

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 mai 2024

Absent excusé : DE FAY DE LA ROCHE Philippe

La séance a été ouverte à 20h00 par Laurent MARCE, maire.

Mr LUSTENBERGER Lilian a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 10 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

COMMUNICATION

- La réception avec « les nouveaux arrivants » aura lieu courant septembre.

SCOLAIRE – VIE ASSOCIATIVE

- **Cantine – Garderie 2024/2025**

- *Tarifs* : Suite à une hausse de + 3 % appliquée par le prestataire ; il est décidé une revalorisation du prix du repas cantine, soit :

Enfant 5,75 € (repas & garderie compris)

Majoration de 2,00 € supplémentaire pour les réservations hors délai

Adulte 6,15 €

- Le fonctionnement ainsi que les tarifs de la garderie restent inchangés.
Délibération est prise à l'unanimité.

- prolongation de l'arrêté maladie de Virginie Saurel jusqu'au 12 juillet 2024 inclus.

- **Participation financière des élèves de Thorrenc scolarisés à Talencieux**

Une convention est signée avec la commune de Thorrenc concernant la participation financière pour les élèves domiciliés à Thorrenc et scolarisés à l'école publique de Talencieux, à savoir :

515,44 €/enfant, soit un total de 6 523,52 € pour l'année scolaire 2023/2024

Délibération prise à l'unanimité.

URBANISME

- **PLUiH** : Suite aux réserves émises par le SCOT, pour notre commune, sur le PLUiH, une rencontre aura lieu le 19 juin dans les locaux de l'Agglo.

- La commission a examiné 7 demandes de déclaration préalable :

- Pose panneaux photovoltaïques en toiture (route d'Annonay)
- Création d'une pergola bioclimatique (rue de Patroly)
- Installation panneaux solaires photovoltaïques en toiture (impasse Les Ronzates)
- Installation d'une pergola bioclimatique (chemin des Cerisiers)
- Installation panneaux photovoltaïques (chemin d'Assuis)
- Construction d'une pergola (rue du Viognier)
- Abri de jardin (impasse Les Ronzates)

BATIMENTS - TRAVAUX

- **Réaménagement & extension salle multi-activités** : Suivi des travaux en cours et compte rendu réunions de chantier.
 - Un groupe de travail se réunira pour l'élaboration d'un règlement intérieur concernant l'occupation de la salle par les associations communales et les particuliers.

DIVERS

- Il est décidé la réouverture de la salle des associations (ex salle des jeunes).

La séance est levée à 22h

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 1^{er} juillet 2024 à 20h.